COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 octobre 2023,

SÉCHERESSE ET GESTION DE L'EAU

APRES UN ETE SOUS PRESSION, LES PROFESSIONNELS DE LA PISCINE DRESSENT UN PREMIER BILAN ET PREPARENT LES SOLUTIONS DE DEMAIN DANS LE CADRE D'UN SEMINAIRE STRATEGIQUE !



Alors que le marché de la piscine a été chahuté et pointé du doigt cet été par certains arrêtés préfectoraux, les Professionnels de la Piscine, regroupés au sein de la FPP, se sont réunis pendant 2 jours au Canet-en-Roussillon pour dresser un premier bilan de cette saison et réfléchir collectivement à l'évolution du marché et aux solutions de demain pour des piscines toujours plus économes en eau.

En effet, si les décisions de certains élus et les restrictions d'usage de l'eau dans certains départements ont semé le doute chez les consommateurs et ont compliqué le fonctionnement des entreprises du secteur, l'envie de piscine reste forte chez bon nombre de français. C'est ce que démontre une enquête CSA pour la FPP menée en mai 2023[1] : ainsi 4 Français sur 10 propriétaires d'un terrain piscinable aimeraient y installer une piscine. Parmi ces intentionnistes, 71% déclarent que les restrictions d'usage de l'eau ne viennent pas entacher leur désir de faire installer une piscine sur leur terrain.

Il est donc indispensable que les professionnels proposent des solutions pour allier accessibilité et environnement. Une partie du travail a déjà été réalisé, puisque les 1 500 entreprises réunies au sein de la FPP sont engagées de longue date pour des piscines basse consommation, en particulier en eau. L'utilisation de l'eau pour les piscines a ainsi été réduite de 45 % en 25 ans. Aujourd'hui, la consommation en eau moyenne d'une piscine familiale moyenne de 4x8 m correspond à environ 15 m3/an, alors qu'une simple fuite de robinet est estimée à environ 35 m3/ an. Même s'ils sont prêts à prendre part à l'effort nécessaire, les 60 000 professionnels du secteur tiennent à rappeler que les 3 millions de bassins installés en France ne représentent que 0,15 % des usages de l'eau au niveau national soit environ 40 millions de m3 par an. À titre de comparaison, les fuites des réseaux français d'eau potable gaspillent chaque année plus d'1 milliard de m3 d'eau !

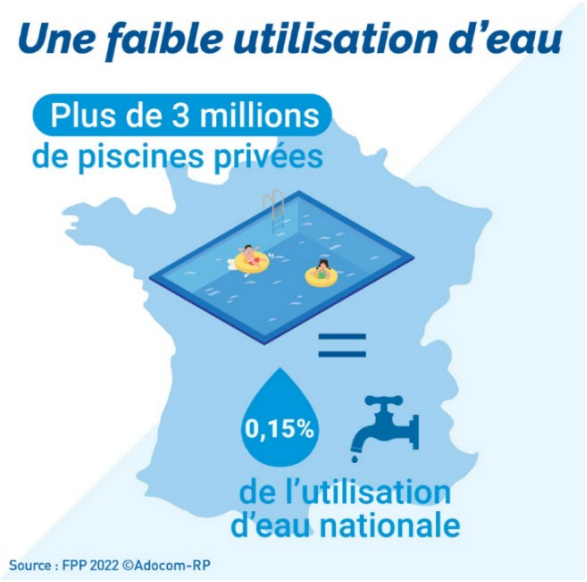
[1] Enquête menée par CSA du 24 au 30 mai 2023 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 005 Français âgés de 18 ans et plus constitué d'après la méthode des quotas : sexe, âge, profession de l'interviewé, région, taille d'agglomération.

Cette diminution drastique est due à l'action coordonnée de deux facteurs : l'innovation, avec notamment l'arrivée de techniques de filtration plus efficientes associées à une bonne circulation d'eau, ainsi que la réduction des volumes des bassins installés par les professionnels.
Ces résultats sont également le fruit d'un travail collectif des professionnels au sein de la FPP : création d'une Commission Développement Durable dès 2006, intégration d'un volet environnemental à leur Label Propiscines® dès sa création en 2012, et plus récemment, le lancement d'une Charte d'engagement pour la préservation des ressources en eau à destination des professionnels du secteur et lancement d'une campagne de sensibilisation pour les propriétaires de piscines dès ce printemps.

Aujourd'hui, pour faire face à l'urgence des enjeux liés aux économies d'eau, ils vont encore plus loin dans cette démarche de responsabilité, et se sont réunis lors d'un séminaire stratégique à Canet-en-Roussillon les 19 et 20 octobre afin d'approfondir la thématique de l'usage de l'eau et l'environnement. L'objectif : définir des pistes de travail collectives permettant de concilier le rêve de piscine des Français, le respect de l'environnement et l'usage raisonné de l'eau.

Les piscines basse consommation en eau : déjà une réalité en France

Les professionnels de la piscine rappellent qu'une piscine n'est jamais totalement vidée et que dans l'hypothèse d'un renouvellement annuel d'un tiers du bassin, la consommation en eau d'une piscine familiale moyenne de 4x8 m correspond à environ 15 m3/an. Ainsi, les 3 millions de bassins installés en France ne représentent que 0,15 % de l'utilisation de l'eau au niveau national soit environ 40 millions de m3 par an. Sur ces 0,15%, le remplissage des nouveaux bassins sur une année ne représente que 0,02 % des usages de l'eau en France.



De plus, les professionnels ont développé des techniques et matériels permettant de limiter l'utilisation de l'eau, comme les couvertures, bâches ou abris qui limitent très fortement son évaporation, des systèmes de filtration sans contre-lavage ou avec récupérateur de l'eau du contre lavage, l'automatisation des traitements pour conserver la même eau durant des années, des équipements de récupération de l'eau de pluie, etc.

Des pisciniers engagés pour généraliser les bonnes pratiques

Pour continuer à œuvrer en faveur des piscines basse consommation en eau et généraliser les bonnes pratiques, la FPP a décidé de s'adresser aux professionnels comme aux consommateurs. Elle a lancé dès le printemps 2023 une Charte d'engagements en trois chapitres à destination de ses 1 500 entreprises adhérentes. Les signataires s'engagent notamment à former et sensibiliser leurs collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau, proposer systématiquement les équipements permettant de diminuer l'utilisation d'eau aux propriétaires de piscines, fournir aux utilisateurs toutes les informations nécessaires à l'optimisation de la gestion de l'eau.

Parmi ces informations, les consommateurs se voient notamment remettre la nouvelle brochure dédiée aux économies d'eau que la FPP a publiée dans le cadre de sa campagne de sensibilisation du grand public au cours de l'été. Ce document de 4 pages réunit tous les conseils et astuces pour réduire l'utilisation de l'eau des piscines. **Un bon entretien et de bons réflexes ont en effet un rôle décisif à jouer sur la réduction de l'utilisation de l'eau des piscines.**

Des pisciniers mobilisés pour une utilisation raisonnée de l'eau

Les professionnels sont mobilisés pour conseiller les détenteurs de piscines sur les bonnes pratiques à adopter afin de réduire davantage l'utilisation de l'eau dans les piscines. Les consommateurs peuvent facilement retrouver les conseils sur propiscines.fr, le site internet de la FPP, parmi lesquels :



- Une piscine ne se vide pas chaque année : le renouvellement d'un tiers de l'eau du bassin est largement suffisant et, même pas toujours indispensable.
- Mettre la piscine en hivernage en conservant son niveau d'eau : soit en hivernage actif, soit en hivernant par compresseur avec un professionnel, ces techniques permettent de conserver l'eau de la piscine sans la changer.
- Protéger la piscine avec une couverture ou un abri de piscine afin de limiter la pollution extérieure ainsi que l'évaporation de l'eau.
- Utiliser un procédé filtrant approprié et bien dimensionné.

De plus l'ensemble des adhérents de la FPP poursuit ce travail en faveur d'une utilisation raisonnée de l'eau à travers le développement de bonnes pratiques innovantes comme par exemple l'installation de récupérateurs d'eau afin de limiter l'utilisation de l'eau potable, etc.

La piscine : un équipement du quotidien aux multiples bénéfices

L'usage de la piscine familiale s'est aujourd'hui largement démocratisé et fait partie de la vie quotidienne à domicile de bon nombre de Français. En effet, 44% des possesseurs d'un bassin sont des ouvriers/employés ou agriculteurs et 39% correspondent à des foyers dont les revenus (par foyer) sont inférieurs à 3000€.

La piscine représente aujourd'hui bien plus qu'un lieu de divertissement pour leurs propriétaires : elle permet en particulier d'affronter les périodes de chaleur à domicile en limitant les déplacements émetteurs de CO2 vers d'autres points d'eau éloignés (mer, lac, rivières). Ce point d'eau à domicile est devenu bien souvent une façon pour certains propriétaires de passer leurs week-ends ou leurs vacances à domicile sans se déplacer dans un contexte d'inflation et de pression sur le pouvoir d'achat.

Dans un contexte grandissant de pénurie d'équipements en piscines collectives, les bassins familiaux permettent également l'apprentissage de l'aisance aquatique à partir de 4 ans et de la nage pour les enfants plus grands.

De plus, dans les régions sous tension hydrique, exposées aux risques d'incendie, les piscines sont fréquemment utilisées par les pompiers comme réserve d'eau à disposition.

Enfin, ne privons par les Français de convivialité, de rapprochement familial, de sport et de loisirs à domicile, n'impactons pas négativement l'économie d'un secteur de PME et PMI leader européen et ses emplois pour 0,15 % des usages de l'eau en France !




©MAISON BOOA


© The Pool Suite



Arnault, Sandra & C° - Adocom – RP
L'équipe presse de la FPP Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa
vous remercie de votre attention.
Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr